

DOSSIER Section Sportive AVIRON

Année scolaire 2021/2022

Le concours est ouvert aux élèves (filles et garçons) admis(es) en classe de seconde du Lycée Général et Technologique Bernard PALISSY.

- L'admission

La sélection sportive des candidat(e)s se déroulera
Mercredi 19 mai 2021 de 9h à 12h
à la Base Nautique – 6 rue de Courbiac 17100 SAINTES

Des épreuves seront proposées aux candidats, dont un parcours technique et un petit test physique (ergomètre). Le niveau « Aviron d'Or » sera attendu.

Un entretien se fera avec les représentants du club d'Aviron Saintais, ainsi que l'enseignant référent du lycée.

Le lycée n'est pas responsable en cas de blessure durant le concours

Pour une entrée en classe de seconde (2021) :

Suivre la procédure d'orientation et d'affectation au niveau du collège. Il faut bien préciser la section sportive sur les imprimés.

L'admission à la section sportive vaut affectation au lycée Bernard Palissy si le vœu Palissy a bien été saisi.

Il n'y a plus lieu de faire de demande de dérogation pour les élèves hors secteur qui sont admis à la section sportive.

A la suite de cette sélection, l'admission définitive se fera après étude des dossiers scolaires des candidats, et subordonnée à une orientation en seconde générale et technologique. Cette admission sera arrêtée fin juin par une commission d'affectation départementale.

- La pratique sportive

* Au Lycée Bernard Palissy un **emploi du temps aménagé** permet une pratique sportive aux élèves de la section. L'horaire hebdomadaire est de 6 heures, réparties en 2 séquences :

=> **Mardi de 16h à 19h**

=> **Mercredi de 13h30 à 16h30**

* Cette pratique est encadrée par 2 intervenants du Club d'Aviron Saintais.:

=> Un entraîneur titulaire d'un brevet d'état CQP : **Mr Florian VICTOR-EUGENE**

=> Un entraîneur BPJEPS Aviron : **Mr Rodrigue ROUX**

* Un référent pédagogique (Enseignant EPS) assure la coordination des activités scolaires et sportives : **Mme Solange BRUNELLE**

* Les élèves de la Section Sportive font l'objet d'une **surveillance médicale** continue.

* Attention : **La scolarité est prépondérante sur la pratique sportive**, le nombre d'entraînement pourra être adapté en fonction des résultats scolaires.

- Le matériel / les déplacements

Tout le **matériel** est mis à disposition par le club (base nautique) et par le lycée.
Une somme de **50 €** vous sera demandée pour l'achat d'un pack textile d'entraînement pour les secondes : à remettre dans le dossier définitif d'inscription (chèque à libeller à l'ordre du Lycée Palissy).

Les déplacements s'effectueront en **bus ou minibus**, sous la responsabilité du club d'Aviron Saintais. Les transports seront financièrement pris en charge par le lycée et la Région Nouvelle Aquitaine.

- L'hébergement

La demi-pension ou l'internat s'avèrent possibles.
Pour les sportifs, l'internat est ouvert du **dimanche soir au vendredi matin**.

Date limite de retour des dossiers : Lundi 17 Mai 2021

+ Les candidat(e)s doivent faire parvenir dans le dossier de demande initiale :

- La feuille d'inscription ci-jointe « **DEMANDE D'INSCRIPTION** »
- Un **certificat Médical** – aptitude à faire du sport en « section sportive aviron »
- La photocopie des **bulletins** du 3^{ème} trimestre de l'année dernière et ceux du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de l'année en cours.
- Une lettre de **motivation**

+ Si les élèves sont sélectionnés, ils devront également ajouter au dossier d'inscription définitive du lycée Palissy :

- Une attestation de « **savoir nager** »
- Un **électrocardiogramme** de moins de 3 mois, à la charge de la famille (à fournir maximum à la rentrée de septembre)
- Un **chèque de 50€** (à l'ordre du *lycée Palissy*) pour la participation aux frais matériels (dont tenue).

Tout dossier incomplet et envoyé hors délai ne sera pas examiné.

Le tout doit être adressé au :

Lycée Bernard Palissy

Secrétariat du proviseur – Mme CAILLAUT

1 Rue de Gascogne – BP 20310 - 17107 SAINTES Cedex

Demande d'inscription

Nom du candidat ou de la candidate :

Prénom (s) :

Né le à.....

Email : Tél portable : / / / /

Désire se présenter au concours pour l'entrée à la **Section Sportive AVIRON** du Lycée Palissy à SAINTES.

Licencié au Club de :N° de licence :

Membre d'un pôle espoir : OUI – NON Si OUI lequel :

Sport études 1^{er} cycle (6^{ème}-3^{ème}) : OUI – NON Si OUI lequel :

Résultats sportifs / Palmarès :

.....
.....

Avis de l'entraîneur du club :

.....
.....
.....

Scolarité actuelle :

Etablissement :

Ville :

Classe :

Autorisation parentale :

Je, soussigné(e) Mme, M., représentant(e) légal(e) de l'enfant

Autorise, ce dernier, cette dernière, à se porter candidat(e) à l'entrée **en Section Sportive AVIRON** au Lycée Bernard Palissy.

Je prends note que cette candidature ne présume pas de l'affectation, ni de l'inscription dans l'établissement.

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

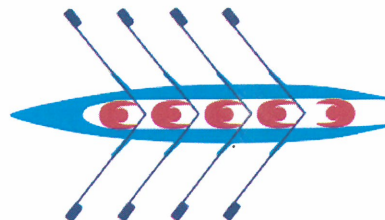
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



académie
Poitiers
éducation
nationale



Conditions de Recrutement SECTION SPORTIVE AVIRON



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION :

L'élève est admis dans la section grâce à une **commission** qui se réunit en mai.
Elle est présidée par le chef d'établissement, et s'avère complétée par le(s) cadre(s) sportif(s) du club, ainsi que du professeur coordonnateur du lycée Palissy.
Une **dérogation** est accordée pour les élèves qui ne relèvent pas du secteur de recrutement et qui sont sélectionnés pour intégrer la section.

Le **dossier de candidature** est à télécharger sur le site internet, ou bien à retirer au secrétariat du lycée Bernard Palissy :

- Une fiche « **DEMANDE D'INSCRIPTION** » renseignant le parcours sportif du candidat.
- Les **BULLETINS** scolaires du 3^{ème} trimestre de l'année dernière, ainsi que les bulletins des 1^{er} et 2^{èmes} trimestres de l'année en cours.
- Une **LETTRÉ** de motivation.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES / PLAN SPORTIF :

- Fournir une attestation de « **SAVOIR NAGER** ».
- Remettre un **CERTIFICAT MEDICAL** d'aptitude à la pratique de l'aviron, ainsi qu'un **électrocardiogramme** : établis par un médecin du sport, pour la rentrée de septembre.
- Avoir une pratique sportive régulière, car l'admission prend en compte les **QUALITÉS SPORTIVES**.



UNSS :

L'adhésion à l'**Association Sportive** et la prise de **licence UNSS** sont vivement conseillées.
Les élèves de la section sportive sont invités à **participer aux épreuves UNSS** de la discipline mais également à toutes autres rencontres sportives UNSS en concertation avec les professeurs responsables.

La participation à certaines **rencontres et compétitions** (notamment le cross académique) est souhaitée. Celles-ci seront programmées en accord avec le cadre technique et le calendrier général.

SPORT FEDERAL :

La participation aux entraînements du club afférent à leurs catégories et aux compétitions fédérales est facultative et subordonnée à la prise d'une licence.

S'ils sont affiliés à un autre club, ils participeront aux compétitions du club d'origine.

Cette pratique sportive est vivement conseillée en cohérence avec l'esprit de la section sportive.